



MMA EQUILIBRE Horizon 10

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2008

Fonds Commun de Placement

Société de gestion : MMA FINANCE - 11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 PARIS

Dépositaire : RBCDexia Investor Services Bank France - 105, rue Réaumur - 75002 PARIS

CLASSIFICATION

Diversifié.

AFFECTATION DES RESULTATS

Parts D : Distribution des revenus.

Parts C : Capitalisation des revenus.

OPCVM D'OPCVM

Jusqu'à 100 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite défini ci-dessous, en recherchant le meilleur couple rentabilité / risque.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est composé à 40 % de l'indice MSCI MONDE en EURO, à 30 % de l'indice EURO-MTS Global et 30 % de l'indice JP MORGAN GLOBAL TRADED (couvert en EURO).

L'indice MSCI MONDE est un indice représentatif de la performance des marchés d'actions internationales (des pays développés). L'indice est converti en euro (mais non couvert). Cet indice est consultable sur le site <http://www.msci.com>.

L'indice Euro MTS Global est un indice représentatif de la performance des obligations d'Etat de la zone euro. Cet indice est consultable sur le site <http://www.euromts-ltd.com>.

L'indice JP MORGAN GLOBAL TRADED (couvert en EURO) est un indice représentatif de la performance des obligations d'Etat des pays développés, couvert en euro contre le risque de change. L'indice est consultable sur le site <http://www.jpmorgan.com>.

Le portefeuille n'a pas vocation à répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative du FCP peut s'écarter de la performance de l'indice.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif est d'offrir une gestion profilée d'un portefeuille investi majoritairement en OPCVM et composé de valeurs françaises et étrangères : obligations, actions, titres de créances négociables et toute autre valeur négociée sur un marché réglementé (France, zone euro et Communauté Européenne). L'exposition au risque action est comprise entre 30 % et 50 % de l'actif net.

La gestion du portefeuille est diversifiée et discrétionnaire selon les anticipations de la société de gestion.

Les stratégies utilisées, visant à réaliser l'objectif de gestion de l'OPCVM, sont principalement les suivantes :

- Allocation tactique d'actif entre actions, obligations, monétaire et alternatif ;
- Allocation géographique actions,
- Allocation obligataire : choix du degré de risque crédit et allocation géographique ;
- Allocation devise : choix du degré de couverture de change.

Le Fonds est investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'autres OPCVM. Il est précisé que le Fonds pourra investir tout ou partie de son actif dans des OPCVM actions, obligations et monétaires de la gamme MMA, permettant ainsi de bénéficier indirectement des différentes stratégies de gestion mises en oeuvre par MMA FINANCE. Le reste de l'investissement du Fonds se fera au travers d'actions, d'instruments du marché obligataire ou monétaire.

Pour la réalisation de son objectif de gestion et de façon accessoire, le FCP pourra investir dans d'autres Fonds d'investissement étrangers (européens non coordonnés) dont les Fonds de gestion alternative (dans un but d'améliorer la performance du FCP par rapport à celle de son marché de référence). Le FCP est exposé au risque de change.

Par ailleurs, le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et/ou l'exposer sur des indices. Les opérations portant sur les instruments dérivés seront effectuées dans le but d'ajuster l'exposition du portefeuille.

Afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et les revenus perçus par l'OPCVM, le gérant aura recours aux dépôts, emprunts d'espèces et opérations d'acquisition et cession temporaire de titres et pourra à titre accessoire détenir des liquidités.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Les principaux risques auxquels s'exposent les investisseurs en souscrivant les parts du FCP sont les suivants :

.Risque de taux

Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du Fonds : le Fonds pouvant être composé jusqu'à 70 % en support de taux, la valeur liquidative peut baisser significativement.

.Risque action

Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du FCP. Le portefeuille pouvant être exposé jusqu'à 50 % en actions, la valeur liquidative du FCP peut baisser significativement.

.Perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

.Risque de crédit, lié aux investissements dans des titres d'émetteurs privés

Ces émetteurs sont susceptibles de faire défaut et ces investissements peuvent par ailleurs se déprécier si leur qualité de crédit se dégrade.

.Risque lié à la gestion discrétionnaire

La performance du FCP dépendra des titres choisis par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres les plus performants.

. Risque de change

L'OPCVM est soumis au risque de change. Les investissements peuvent être libellés en devises hors zone euro.

. Autres risques accessoires :

- Risque lié à la détention de produits de gestion alternative.

MODIFICATIONS

Changements intervenus lors du semestre précédent

Entrée en vigueur du nouveau prospectus en date du 31 janvier 2008 du FCP MMA EQUILIBRE HORIZON 10, suite à la mise à jour des performances du volet B à fin décembre 2007.

Entrée en vigueur du nouveau prospectus en date du 21 avril 2008 du FCP MMA EQUILIBRE HORIZON 10, suite à la mise à jour de la partie frais.

Changements intervenus au cours du semestre

Néant.

Changements à intervenir

Néant.

RAPPORT DE GESTION

L'année 2008 a été marquée par une sévère chute des marchés boursiers en raison de la très nette dégradation de l'environnement économique. Dès le premier semestre, l'économie mondiale a été confrontée à l'accroissement de la crise financière et bancaire et à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Par la suite, la détérioration de l'environnement économique s'est considérablement accentuée à partir du mois de septembre, en raison de la faillite de Lehman Brothers. Dès lors, la crise financière a commencé à se propager très rapidement à l'économie réelle (blocage du crédit, chute de la demande globale, hausse du chômage, baisse de confiance). Face à ces chocs successifs très sévères, la réponse des autorités monétaires et gouvernementales a été certes un peu tardive, voire inappropriée dans certains cas, mais finalement forte et déterminée.

Dans ce contexte, constatant dans un premier temps que les entreprises non financières faisaient preuve d'une grande résilience face aux différents chocs externes, nous avons conservé nos positions actions.

Toutefois, après la faillite de Lehman Brothers, considérant qu'une dégradation plus sévère de l'environnement économique devenait alors inévitable, nous avons réduit l'exposition en actions. D'un point de vue géographique, nous avons renforcé régulièrement les actions américaines au détriment des actions de la zone euro, en considérant d'une part que la faiblesse du dollar devrait permettre aux entreprises américaines de gagner en compétitivité et d'autre part que les politiques budgétaires et monétaires mises en œuvre aux Etats-Unis devraient contribuer à soutenir l'activité. Nous avons conservé par ailleurs une couverture de change partielle sur le dollar. A fin 2008, celle-ci représentait environ 40 % environ de la poche actions américaines (contre plus de 50 % au premier semestre).

Sur l'exercice, la performance s'établit à - 21,32 % coupon réinvesti.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PART DU REVENU DONNANT DROIT A LA REFACTION DES 40 %

	Montant global (en euros)
Revenus d'actions françaises	-
Revenus d'actions étrangères donnant droit à abattement	421 453,31
Revenus d'actions étrangères ne donnant pas droit à abattement	-
TOTAL	421 453,31

UTILISATION DES DROITS DE VOTE

MMA FINANCE, la société de gestion du Fonds a, dans la mesure du possible, exercé les droits de vote attachés au portefeuille, après étude des projets de résolution présentés lors des assemblées générales des sociétés françaises.

Ces droits de vote ont été exercés conformément à la politique de vote définie par MMA FINANCE, document dont la rédaction est disponible sur son site internet.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

MMA FINANCE, gestionnaire financier par délégation, dispose d'une procédure formalisée d'agrément et de suivi des prestataires de service d'investissement utilisés pour l'exécution des ordres. Cette procédure repose sur des critères d'appréciation de la prestation, tant qualitatifs que de coût. Une fois agréés, ces prestataires font l'objet d'une revue régulière afin de s'assurer du maintien d'une qualité de service et d'exécution optimale.

Les relations avec ces prestataires sont formalisées dans le cadre de conventions d'exécution d'ordres.

Il est tenu à disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation.

Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : « <http://www.mmafinance.fr/Qui-sommes-nous/Gouvernance-et-responsabilite-sociale/Compte-rendu-relatif-aux-frais-d-intermediation-2008> »

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

ACTIF DU BILAN

	Exercice 2008	Exercice 2007
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DEPOT	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Actions et valeurs assimilées		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'organismes de placement collectif		
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	103 890 621,06	132 556 572,68
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	-	-
Fonds d'investissement & FCC cotés	5 903 575,03	7 033 488,48
Fonds d'investissement & FCC non cotés	-	-
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	83 235,10	133 940,89
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
CREANCES		
Opérations de change à terme de devises	6 741 325,33	11 597 021,24
Autres	624 951,50	187 581,60
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 559 794,06	2 210 850,30
TOTAL DE L'ACTIF	118 803 502,08	153 719 455,19

PASSIF DU BILAN

	Exercice 2008	Exercice 2007
CAPITAUX PROPRES		
Capital	110 188 842,86	140 566 501,13
Report à nouveau	45 867,78	38 304,49
Résultat	1 647 935,68	1 534 877,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	111 882 646,32	142 139 683,29
(= Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	44 756,98	139 579,10
Autres opérations	-	-
DETTES		
Opérations de change à terme de devises	6 776 137,65	11 344 338,01
Autres	99 961,13	95 854,79
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	118 803 502,08	153 719 455,19

HORS-BILAN

	Exercice 2008	Exercice 2007
OPERATIONS DE COUVERTURE		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés .. (par nature de produit)	-	-
• Engagements de gré à gré (par nature de produit)	-	-
• Autres engagements (par nature de produit)	-	-
AUTRES OPERATIONS		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés .. (par nature de produit)	-	-
<i>Type de marché : CME</i>		
<i>Type de marché : Osaka Securities Exchange</i>		
• Nikkei 225 mars 2008	-	2 263 868,30
• Nikkei 225 mars 2009	1 875 059,59	-
<i>Type de marché : Chicago Mercantile Exchange (CME)</i>		
• Standard & Poor's mars 2008.....	-	1 003 464,44
• Standard & Poor's mars 2009.....	2 910 433,28	-
• Engagements de gré à gré (par nature de produit)	-	-
• Autres engagements (par nature de produit)	-	-

COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	Exercice 2008	Exercice 2007
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Produits sur dépôts et comptes financiers	16 944,34	14 350,72
Produits sur actions et valeurs assimilées	766 353,76	676 959,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 819 395,13	1 726 084,64
Produits sur titres de créance	8 888,94	191 912,55
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ..	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	2 611 582,17	2 609 307,49
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres ..	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	- 5 102,58	- 22,06
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	- 5 102,58	- 22,06
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	2 606 479,59	2 609 285,43
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotation aux amortissements (IV)	- 1 019 554,61	- 1 127 860,86
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-9) (I - II + III - IV)	1 586 924,98	1 481 424,57
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	+ 61 010,70	+ 53 453,10
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
RESULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 647 935,68	1 534 877,67

ANNEXE

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le Fonds Commun de Placement s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM (Règlement n° 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

Méthode d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous :

ACTIFS DU BILAN

Instrument financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé

- les valeurs françaises sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture inscrit à la cote officielle ;
- les valeurs étrangères sont évaluées sur la base du cours de clôture de leur marché principal converti en euros suivant le cours des devises à PARIS au jour de l'évaluation ;
- les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ;
- Pour les OPC étrangers valorisant sur une base mensuelle : leurs valeurs liquidatives sont confirmées par les administrateurs des fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs et validées par le gérant.
- pour les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. La décision est communiquée au commissaire aux comptes ;
- les titres de créances négociables (TCN) sont évalués au prix du marché pour ceux qui font l'objet de transactions significatives ; pour les autres, par l'application d'un taux de référence majoré le cas échéant d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
Pour les TCN d'une valeur résiduelle de vie égale ou inférieure à trois mois, l'évaluation est linéaire ;
- les opérations à terme sur devises sont inscrites, tant à l'achat qu'à la vente, pour la valeur déterminée dans le contrat. La différence entre le cours du comptant et le cours du terme est enregistrée dans un compte report/déport ;
- les titres pris en pension sont évalués à leur date d'acquisition pour la valeur fixée dans le contrat. Pendant la durée de détention, ils sont maintenus à cette valeur.

Instruments financiers à terme et dérivés

- les opérations portant sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés français ou étrangers sont évaluées à la valeur de marché, au cours de compensation ;
- les produits dérivés de gré à gré sont valorisés au prix du marché.

ENGAGEMENT HORS-BILAN :

- L'engagement hors-bilan sur les marchés à terme français et étrangers est calculé suivant les modalités en vigueur :
Opération à terme ferme : quantité par nominal par cours de compensation sur devise
Opération à terme conditionnelle : quantité par delta par quantité par cours de compensation du sous jacent par devise.
- L'engagement hors-bilan relatif aux contrats d'échange de taux d'intérêt correspond au nominal du contrat.

Méthode de comptabilisation :

La comptabilité de MMA EQUILIBRE Horizon 10 est tenue en euro.

MMA EQUILIBRE Horizon 10, Fonds Commun de Placement dont l'affectation du résultat est la suivante :

- Parts D: Distribution des revenus.
- Parts C: Capitalisation des revenus.

Ce Fonds enregistre en "coupon encaissé" les différents produits de placement à revenu fixe.

Les frais de gestion directs maximum représentent 1 % TTC de l'actif net calculé quotidiennement.

Les frais de gestion fixes recouvrent les frais de gestion financière, de gestion administrative, de commission dépositaire, les honoraires, les impôts et taxes, les jetons de présence le cas échéant, ... ; ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Les rétrocessions de frais de gestion sont provisionnées chaque VL sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

Les achats et les cessions de titres sont comptabilisés frais exclus.

Frais indirects maximum : Le FCP MMA EQUILIBRE Horizon 10 s'engage à n'investir que dans des OPC et des OPCVM dont les frais « réels » ne dépassent pas les plafonds suivants :

- Frais de gestion : 2 % TTC
- . Commission de souscription : Néant
- . Commission de rachat : Néant.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET (en euros)

		Exercice 2008	Exercice 2007
Actif net en début d'exercice		142 139 683,29	141 909 444,04
Souscriptions	+	11 360 500,62	8 597 778,10
Rachats	-	10 794 298,47	5 343 901,86
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	1 242 816,38	2 014 938,81
Moins-values réalisées sur instruments financiers	-	887 788,07	168 111,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers à terme	+	330 609,21	377 038,93
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	2 522 428,56	408 614,77
Frais de transaction	-	4 426,78	3 941,27
Différences de change	+/-	- 472 984,39	+ 976 677,81
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :			
▪ Différence d'estimation exercice N	+/-	- 23 941 856,22	+ 4 886 360,06
▪ Différence d'estimation exercice N-1	+/-	- 4 886 360,06	- 10 411 952,93
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :			
▪ Différence d'estimation exercice N	+/-	+ 83 235,10	- 139 579,10
▪ Différence d'estimation exercice N-1	+/-	+ 139 579,10	- 144 323,83
Distribution de l'exercice antérieur	-	1 490 559,81	- 1 483 553,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	+ 1 586 924,98	+ 1 481 424,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-	-
Autres éléments	+/-	-	-
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		111 882 646,32	142 139 683,29

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation de l'actif

Néant.

Ventilation du passif

Néant.

Ventilation du hors-bilan

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés				
. Type de marché OSA	-	1 875 059,59	-	-
. Type de marché CME	-	2 910 433,28	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 559 794,06
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]]3 mois - 1 an]]1 an - 3 ans]]3 ans - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 559 794,06	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	JPY	USD
Actif		
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres d'OPC	3 058 652,57	-
Titres de créances	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Instruments financiers	-	-
Créances	224 750,29	400 140,12
Comptes financiers	1 496 253,71	300,13
Passif		
Opérations de cessions sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Instruments financiers	-	-
Dettes	-	6 776 137,65
Comptes financiers	-	-
Hors-bilan		
Opérations de couverture	-	-
Autres opérations	1 875 059,59	2 910 433,28

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Créances :

- Contrepartie vente à terme de dollar US	EUR	6 741 325,33
- Dépôt futures en Yen	EUR	224 750,29
- Dépôt futures Dollar US	EUR	400 140,12
- Provision rétrocession frais de gestion	EUR	61,09

Total EUR 7 366 276,83

Dettes :

- Vente à terme en dollar US	EUR	6 776 137,65
- Provision frais de gestion	EUR	99 961,13

Total EUR 6 876 098,78

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des actions émises et rachetées

	Nombre	Montant (en euros)
Emissions		
. Parts C	965,000	7 951,43
. Parts D	658 267,721	11 352 549,19
. globales	659 232,721	11 360 500,62
Rachats		
. Parts C	563,000	4 351,45
. Parts D	578 703,550	10 789 947,02
. globaux	579 266,550	10 794 298,47

Montant des commissions de souscription restant acquises au FCP EUR -

Montant des commissions de rachat restant acquises au FCP EUR -

3.7 Frais de gestion

En montants :

Frais de gestion fixes EUR 1 044 443,45

Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes) EUR 24 888,84

Frais de gestion variables EUR Non concerné

En pourcentage de l'actif net moyen :

Frais de gestion fixes	0,84 %
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	0,02 %
Frais de gestion variables	-

Détail des rétrocessions de frais de gestion

OPCVM	Montant rétrocessions (en euros)	% de l'actif net moyen
State Street	23 599,97	0,03
TOTAL	23 599,97 *	0,03

* Total réel encaissé, soit une différence de 1 288,87 avec le total des montants provisionnés et réglés au cours de l'année.

3.8. Engagements reçus et donnés

Néant.

3.9 Autres informations

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

- Rémérés	EUR	-
- Pensions	EUR	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

- Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-
- Titres donnés en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-

Détention par le Fonds de parts ou d'actions d'OPCVM promus ou gérés par une entité du groupe MMA FINANCE

OPCVM détenus	Quantité détenue	Encours détenus (EUR)	% de l'actif net
MMA Amérique	845 642	19 052 314,260	17,03
MMA Asie	25 295	2 730 848,200	2,44
MMA Euro Souverain D	135 021	3 736 031,070	3,34
MMA Euro Spread	942 970	12 739 524,700	11,39
MMA Euro-Actions	879 726	10 081 659,960	9,01
MMA Euroblig	797 695	23 986 688,650	21,44
MMA Europe Hors Euro	233 960	5 353 004,800	4,78
MMA Japon	13 806	362 269,440	0,32
MMA Monétaire	15 808	3 243 485,440	2,90
MMA Oblig-Inter	612,231	16 499 625,45	14,75
MMA Perspectives	2 000	108 040,000	0,10
MMA Fin/Altern.One Cl.I-A	5 467,235	5 903 575,03	5,28
TOTAL		103 797 067,00	92,78

Détention de titres émis par une entité du groupe MMA FINANCE

Néant.

Détention d'instruments financiers dérivés émis par une entité du groupe MMA FINANCE

Néant.

3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes

Néant.

Affectation du résultat (en euros)

	Exercice 2008	Exercice 2007
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
Report à nouveau	45 867,78	38 304,49
Résultat	1 647 935,68	1 534 877,67
TOTAL	1 693 803,46	1 573 182,16
AFFECTATION		
Distribution	1 685 813,26	1 527 824,71
Report à nouveau de l'exercice	7 939,22	45 348,41
Capitalisation	50,98	9,04
TOTAL	1 693 803,46	1 573 182,16
Nombre de titres « D »	7 024 221,945	6 944 657,774
Distribution unitaire	0,24	0,22
Distribution unitaire par millième de titres	0,00024	0,00022
Crédits d'impôt		
Montant global des crédits d'impôt		
Provenant de l'exercice	108 540,00	103 703,28
Provenant de l'exercice N-1	-	-
Provenant de l'exercice N-2	-	-

3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du Fonds à la fin des cinq derniers exercices

En euros

	31.12.04	30.12.05	29.12.06	31.12.07*	31.12.08
Actif net (en millions d'euros)	102,97	132,54	141,91	142,14	111,88
Nombre de titres	5 630 613,538	6 128 415,538	6 789 486,274	6 944 683,774	7 024 649,945
Dont actions C			0,000	26,000	428,000
Dont actions D			6 789 486,274	6 944 657,774	7 024 221,945
Valeur liquidative unitaire	18,28	20,15			
Dont actions C			-	9,79	7,70
Dont actions D			20,90	20,46	15,92
Distribution unitaire	0,18	0,12	0,22	0,22	0,24
(y compris les acomptes)					
Distribution par millième de titre	0,00018	0,00012	0,00022	0,00022	0,00024
Crédit d'impôt unitaire	0,011	0,00503	0,011628	0,01531	(A)
Capitalisation unitaire	-	-	-	0,34	0,11

(A) Le crédit d'impôt unitaire, identique pour les personnes physiques et les personnes morales, ne sera déterminé qu'au jour de la distribution (cf. instruction de la DGI du 4 mars 1993).

* Première souscription de la Part C le 31 janvier 2007.

Inventaire de l'actif net au 31 décembre 2008

Quantité ou nominal	Désignation	Valeur actuelle (en euros)	%
INSTRUMENTS FINANCIERS			
Parts d'OPC			
OPCVM européens coordonnés et français à vocation générale			
Libellés en euro			
4 962	Fortis Europe Con.C	1 323 762,36	1,18
845 642	Mma Amérique	19 052 314,26	17,03
25 295	Mma Asie.....	2 730 848,20	2,44
135 021	Mma Euro Souverain D	3 736 031,07	3,34
942 970	Mma Euro Spread.	12 739 524,70	11,39
879 726	Mma Euro-Actions.....	10 081 659,96	9,01
797 695	Mma Euroblig	23 986 688,65	21,44
233 960	Mma Europe Hors Euro/Mix	5 353 004,80	4,78
13 806	Mma Japon.....	362 269,44	0,32
15 808	Mma Monétaire.....	3 243 485,44	2,90
612 231	Mma Oblig Inter.....	16 499 625,45	14,75
2 000	Mma Perspectives	108 040,00	0,10
6 581	Schelcher Prince Convert C	1 614 714,16	1,44
Libellés en yen japonais			
73 044	State St.Gl.Ad.Fr.S.S.Japan Eq	3 058 652,57	2,73
Fonds d'investissement et FCC cotés			
Libellés en euro			
5 467,235	Mma Fin/Altern.One Cl.I-A.....	5 903 575,03	5,29
Instruments financiers à terme			
Opérations sur un marché réglementé			
Libellées en Dollar US			
	S&P 500 mars 2008	57 807,00	0,05
	Appel de marge	- 19 328,88	- 0,02

Quantité ou nominal	Désignation	Valeur actuelle (en euros)	%
	Libellées en yen		
	Nikkei 225 mars 2008	25 428,10	0,02
	Appel de marge	- 25 428,10	- 0,02
	TOTAL DU PORTEFEUILLE.....	109 832 674,21	98,17
	CREANCES		
	Opérations de change à terme de devises	6 741 325,33	6,03
	Autres	624 951,50	0,56
	DETTES		
	Opérations de change à terme de devises	- 6 776 137,65	- 6,06
	Autres	- 99 961,13	- 0,09
	COMPTES FINANCIERS		
	Dollar US	300,13	0,00
	Euro.....	63 240,22	0,06
	Yen.....	1 496 253,71	1,33
	Total des semi-liquidités et comptes financiers	2 049 972,11	1,83
	TOTAL DE L'ACTIF NET.....	111 882 646,32	100,00

PATRICK SELLAM
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

MMA EQUILIBRE HORIZON 10

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement MMA EQUILIBRE HORIZON 10, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par de la société de gestion du fonds. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités d'évaluation des instruments financiers, telles que décrites dans l'annexe, ainsi que les comptes annuels qui vous sont présentés, ont été établis en conformité des principes, règles et méthodes comptables spécifiques applicables aux OPCVM, tels que disposés par l'arrêté du 16 décembre 2003.

49, 53, Champs Elysées - 75008 Paris
Tél. 01.45.62.00.82 - Télécopie 01.42.89.45.28
Email: opcsellam@wanadoo.fr
siret 323 220 251 00058

Nos travaux et sondages ont notamment porté sur le respect des principes prévus par le plan comptable des OPCVM. Dans ce cadre, nous avons contrôlé l'existence et l'évaluation des instruments financiers du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 14 avril 2009

Document authentifié par signature électronique

Patrick Sellam

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de PARIS